Extrait du FCPE Jean Moulin

http://fcpe.jmoulin.free.fr

Bac S 2011 : la fuite en avant

-- Archives --



Publié le jeudi 23 juin 2011 Modifié le lundi 18 août 2014 Fichier PDF créé le mardi 19 août 2014

Copyright (c) FCPE Jean Moulin - Tous droits réservés

Communiqué de presse - 22 juin 2011

La FCPE, la FIDL et l'UNL jugent que la décision prise par le ministre de l'Education nationale d'annuler une partie de l'épreuve de mathématiques du bac S pour cause de fuite n'est absolument pas satisfaisante.

Cette nouvelle arrive quelques jours après que trois mille copies de philosophie se sont retrouvées sans correcteur. Cela prouve une fois de plus le manque d'encadrement dramatique que subit l'Education nationale dû aux politiques gouvernementales de suppression de postes dans les services publics.

Et l'énoncé d'un second exercice de l'épreuve de mathématiques du bac S est maintenant également remis en question !

Prise sans aucune concertation, la décision concernant l'épreuve de mathématiques ne rétablit en aucun cas l'égalité entre candidats, puisque ceux qui ont privilégié l'exercice incriminé, sans avoir pour autant profité de la fuite de ce sujet, seront défavorisés, d'autant que l'exercice en question était semble-t-il le plus facile.

La seule solution satisfaisante sur le plan moral serait l'annulation pure et simple et la réorganisation de l'épreuve, mais la FCPE, la FIDL et l'UNL s'accordent à la repousser comme trop pénalisante pour l'ensemble des candidats et comme matériellement compliquée à mettre en oeuvre. Il appartient au ministre de trouver une solution qui rétablisse véritablement l'égalité et de consulter pour cela la communauté éducative.

Pour la FCPE, la FIDL et l'UNL, cet incident très problématique est significatif de la nécessité désormais urgente de revoir les modalités d'organisation du baccalauréat, ainsi que de sortir du modèle d'un diplôme uniquement fondé sur l'examen terminal, ce qui n'est pas toujours bénéfique pour les élèves. Malheureusement, le ministre n'a pas souhaité le faire lors de la réforme du lycée de 2010.

Compte tenu des opportunités offertes par les nouvelles technologies de communication et du précédent de cette année, il y a fort à parier que le respect de l'égalité entre candidats à des épreuves de cette nature et organisées de cette façon ne pourra plus être assuré.